

Paroisse de Lumbres : Pierre Rémond, l'homme des finances de Saint-Jean-Baptiste

Publié le 21/04/2015 F. W. (CLP)

Dans certaines paroisses, il n'y a plus de bénévoles pour s'occuper des comptes, il faut avoir recours à des cabinets comptables. La paroisse Saint-Jean-Baptiste en pays lumbrois a la chance d'avoir un ancien expert-comptable disponible pour s'acquitter de cette tâche.



Pierre Rémond gère les cordons de la bourse de la paroisse Saint-Jean-Baptiste en pays lumbrois.

Arrivé à Seninghem en 2000, à la retraite, Pierre Rémond n'était qu'un simple paroissien. En 2008, au départ du trésorier Philippe Fasquelle, il reçoit une lettre de mission de l'abbé Varlet, l'économiste diocésain de l'époque. L'une de ses premières tâches sera de fusionner les comptes bancaires. « *Les vingt communes avaient chacune leur propre identité bancaire et des établissements bancaires différents* », se souvient-il.

Le fonctionnement. Chaque église a un trésorier en charge des quêtes, des services religieux, du denier de l'église, des abonnements, autorisé à acheter les fournitures courantes. Le chauffage et l'électricité sont à la charge de la paroisse. « *Les églises appartenant aux communes sont bien entretenues* », note le trésorier.

Chaque trésorier est membre du conseil paroissial pour les affaires économiques et se réunit au minimum deux fois par an pour proposer un budget, examiner le résultat et le bilan et évaluer les besoins. « *La paroisse Saint-Jean-Baptiste est une des premières paroisses à arrêter les comptes dans le diocèse* », s'enorgueillit le trésorier. Ses comptes sont arrêtés depuis le 18 février 2015.

La comptabilité de la paroisse reste soumise à l'association diocésaine, c'est-à-dire contrôlée par l'expert-comptable du diocèse après avoir été audité par un commissaire aux comptes (pour l'anecdote, il s'agit de Mme Sauvage, originaire de Lumbres et désormais lilloise).

Les fonctions de Pierre Rémond. En plus de la trésorerie de la paroisse à laquelle il consacre une heure et demie par jour (soit plus de cinq cents heures par an), Pierre Rémond est membre du conseil économique du doyenné de Saint-Omer – Morinie. Il a également rejoint le groupe comptable du diocèse mis en place par Benoît Scache, ancien économiste diocésain, pour la mise en place d'un plan comptable annoté.

Les orientations pour 2015. Le budget annuel de la paroisse est de 200 000 €. « *Nous avons reçu un legs d'une paroissienne en 2014 qui nous permettra de participer à la rénovation de l'orgue, de financer la protection des vitraux et de rénover la limite de propriété pour clore le chantier de l'église de Lumbres. Ensuite, après avoir consacré vingt ans au monde agricole, vingt ans à la comptabilité, vingt ans à l'église, j'aurai 60 ans, l'âge de la retraite, et je pourrai m'arrêter !* », plaisante-t-il.